
Synergie. Recherche, école, entreprise. Trimestriel n°11. Juin 1988.

Numéro d'inventaire : 2007.00790

Type de document : imprimé divers

Éditeur : Rectorat de Rouen (25, rue de Fontenelle Rouen)

Imprimeur : 27 offset

Date de création : 1988

Collection : Synergie ; 11

Description : Magazine agrafé. Couverture souple illustrée (photogramme par projection).

Mesures : hauteur : 297 mm ; largeur : 210 mm

Notes : Directeur de publication : Bancel (Daniel). Editorial : Bancel (Daniel).

Mots-clés : Politique de l'éducation

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 19

ill.

Sommaire : Sommaire

ISBN / ISSN : 0297150X

SYNERGIE [sin'erʒi]. *n. f.* (xviii^e; gr. *sunergia* « coopération »). *Didact.* Action coordonnée de plusieurs organes, association de plusieurs facteurs qui concourent à une action, à un effet unique. ◇ *Spécialt.* Coordination musculaire.

SYNERGIE

RECHERCHE ECOLE ENTREPRISE

Trimestriel N°11 — Edité par le Rectorat de Rouen — Juin 1988 — Prix : 15 F / ISSN 0297-150X

INDICATEURS ET TENDANCES PROSPECTIVES



CAP SUR L'AN 2000



La prospective est une science qui se fonde à la fois sur l'étude des réalités et sur leur évolution prévisible ; c'est dire qu'on ne peut la confondre avec la science fiction quels que soient les mérites de ce genre romanesque qui fait largement appel à l'imagination.

SYNERGIE n'aura pas la prétention de disposer pour l'avenir mais seulement de réunir des témoignages qualifiés, des scénarios à l'horizon de l'an 2000.

En ce qui concerne la Haute-Normandie, de nombreux indicateurs permettent d'observer des progrès que la prochaine décennie ne devrait pas démentir et qui portent notamment sur les taux de scolarisation, l'accès au baccalauréat et aux études supérieures.

Il apparaît également que le qualitatif ne sera pas sacrifié au quantitatif. Les échéances européennes dont il convient de bien mesurer les implications seront de nature à fonder une politique de formation offensive, compétitive, de dimension internationale plus avérée et mieux adaptée aux parcours individuels.

Le système éducatif dans toutes ses composantes est mobilisé pour répondre aux légitimes aspirations de nos jeunes hauts normands.

Gageons que la synergie recherche-école-entreprise sera le support privilégié de notre action.

Daniel BANCEL



seconde, les chances de retour au lycée après une formation professionnelle (CAP ou BEP) étaient minces.

Les filières étaient fortement cloisonnées.

Les CPPN pesaient lourdement sur l'orientation, en recevant près de 18% des élèves d'une génération (177 sur 1 000). (Voir schéma 1)

En 1987, le fonctionnement de l'orientation dans les lycées et collèges de l'académie de Rouen permet (même s'il se stabilisait sans évolution) à **48% au moins des élèves entrés en sixième cette année de parvenir en classe terminale**. Les progressions probables des taux de passage ne peuvent qu'améliorer encore ce résultat.

Les moyens d'accéder en terminale se sont diversifiés : apparition du baccalauréat professionnel mais aussi et surtout nombreux retours des cycles courts vers le cycle long (aux niveaux première, seconde).

Les filières sont de moins en moins cloisonnées : à tous les niveaux les échanges se multiplient, majoritairement dans le sens de poursuites d'études vers un niveau supérieur.

Le poids des CPPN sur l'orientation s'est réduit de plus de moitié. (Voir schéma 2)

En 1993, l'évolution (déjà engagée) des orientations représentera, pour les jeunes, entrant en sixième cette année-là, 74% de chances de parvenir en terminale.

Conformément à la demande majoritaire des familles, la poursuite d'études générales jusqu'en troisième se sera renforcée. Le développement des seconds cycles longs technologiques contribuera aux progrès du second cycle, de même que le renforcement des retours de BEP en première (d'adaptation notamment).

Une autre partie importante des élèves passés par un BEP rejoindra la voie du baccalauréat professionnel.

Les formations aux CAP en 3 ans se réduiront à quelques secteurs professionnels bien repérés.

Les CPPN ne concerneront plus qu'un nombre très réduit d'élèves. (Voir schéma 3)

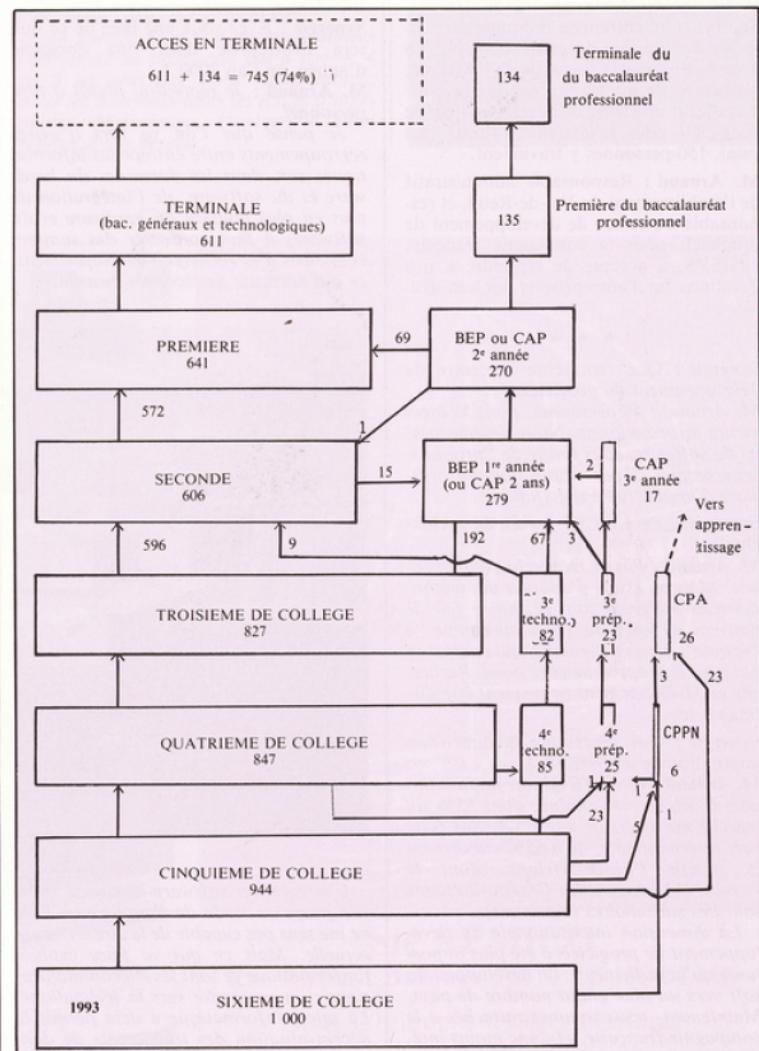


Schéma 3

